

RAPPORT DE LA COMMISSION GESTION DES RISQUES

MEMBRES



Louis Babineau, ASC
(Président)



Dominique Jodoin



Élane Lajeunesse, ICD.C



Paula Parhon, ASC



Patricia-Ann Sarrazin-Sullivan



Jean-François Laporte, ASC

MEMBRES EXTERNES



Bernard Morency
(Membre du conseil d'administration de Desjardins Groupe d'assurances générales)



Christine Sayegh Filgiano
(Membre du conseil d'administration de Desjardins Sécurité financière)

OBSERVATEURS



Michel Magnan, ASC
(Président de la CAI)



Richard Villeneuve
(DG observateur)

La commission Gestion des risques appuie le conseil d'administration de la Fédération dans la surveillance des risques importants auxquels le Mouvement est exposé. Elle veille à la mise en place par la haute direction des dispositifs nécessaires pour assurer une saine gestion des risques et en surveille l'efficacité.

Réunions

- Le comité a tenu dix réunions, dont trois réunions extraordinaires au cours de l'exercice 2023.
- Chaque réunion comportait une séance à huis clos avec le premier vice-président Gestion des risques, une séance à huis clos des membres de la commission et une séance à huis clos avec les administrateurs indépendants.

Faits saillants de 2023

Fonction de supervision	<ul style="list-style-type: none">▪ Examen des mandats et des objectifs de la première vice-présidence Gestion des risques et du bureau de la Sécurité.▪ Suivi des principales initiatives de la fonction gestion des risques en adéquation avec la planification stratégique du Mouvement.▪ Suivi des rapports émis à la Fonction Gestion des risques par les régulateurs et les dispositifs associés.
Cadre de gestion des risques et processus relatif à l'appétit pour le risque	<ul style="list-style-type: none">▪ Examen et recommandation au conseil d'administration du cadre d'appétit pour le risque afin de déterminer le niveau et le type de risque que le Mouvement Desjardins est disposé à assumer dans la poursuite de ses objectifs stratégiques, financiers et d'affaires.▪ Examen et recommandation au conseil d'administration des orientations et stratégies globales proposées par la haute direction en matière de gestion des risques, notamment par le biais de politiques de gestion visant à garantir une gestion saine et prudente des activités en cohérence avec le cadre d'appétit pour le risque.▪ Surveillance du respect du cadre d'appétit pour le risque et des dérogations inhérentes aux encadrements en matière de gestion des risques.▪ Examen et recommandation au conseil d'administration de la Politique Mouvement sur la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance découlant de l'inclusion de la gestion des risques ESG au cadre de gestion intégrée des risques.
Surveillance de la gestion des principaux risques auxquels l'organisation est exposée	<ul style="list-style-type: none">▪ Évaluation des risques importants, des tendances et des risques émergents, notamment l'évolution des taux d'intérêt, la protection des renseignements personnels, l'acquisition et la rétention de talents ainsi que les changements climatiques.▪ Examen des rapports produits par la haute direction portant sur les observations significatives en matière de gestion des risques, l'exposition du Mouvement aux risques importants, l'évolution des principaux risques identifiés, notamment le risque de sécurité et les risques émergents.▪ Suivi des instructions de l'Autorité des marchés financiers suivant la désignation du Mouvement Desjardins à titre d'institution d'importance systémique intérieure (IFIS-I). Fin du suivi formel au troisième trimestre, à la suite de la finalisation des principales initiatives et la pérennisation des solutions.▪ Suivi de la conformité aux principes d'agrégation des données de risque et de notification des risques.▪ Examen des constatations clés des rapports produits par les fonctions de supervision indépendantes et les autorités réglementaires.▪ Examen et recommandation au conseil d'administration du dispositif visant la suffisance de capital, y compris les résultats des simulations de crises et du programme interne d'évaluation et d'adéquation des fonds propres.▪ Tenue de séances de formation portant sur la cartographie de maîtrise des risques, l'effet de diversification Mouvement, les évolutions réglementaires en risques non financiers, incluant les Réformes Bâle, la résilience et ses risques technologiques, l'analytique avancée en gestion des risques et les risques liés aux changements climatiques des assureurs.
Opérations importantes	<ul style="list-style-type: none">▪ Examen et recommandation au conseil d'administration des initiatives et des produits à incidence potentielle élevée pour le Mouvement à l'égard des risques identifiés, conformément aux attentes du conseil d'administration.
Reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none">▪ Rapport de ses activités au conseil d'administration.

La commission Gestion des risques estime s'être acquittée de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le président,



Louis Babineau